



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 janvier 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 janvier 2005

**ORU - Quartier du Clou Bouchet - Demande de cofinancement -
Etude de faisabilité et de programmation du Pôle Famille**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Alain GARCIA.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2005

DELIBERATION D20050014

AMERU

**ORU - Quartier du Clou Bouchet - Demande de cofinancement -
Etude de faisabilité et de programmation du Pôle Famille**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain, la ville de Niort souhaite créer un pôle famille sur le quartier du Clou Bouchet afin de permettre aux associations locales comme le CIDF (Centre d'Information des Droits des Femmes), le Planning familial ou Bébé resto du cœur de fédérer et de coordonner leurs actions afin d'informer les femmes sur leurs droits, composante essentielle de leur pleine citoyenneté, mais aussi de les conseiller et les accompagner dans les domaines de l'emploi, de la parentalité, de la santé et de la vie quotidienne.

Aussi, une étude de programmation, préalable nécessaire à la mise en œuvre d'un projet cohérent avec les différents partenaires et avec le projet de rénovation urbaine, concernant le pôle famille sera prochainement engagée.

Le coût de cette étude, estimé à environ 40 000 € HT, fera l'objet d'une demande de cofinancement auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général suivant le plan de financement ci-dessous.

DEPENSES Hors-Taxes	RECETTES
Etude 40 000 € HT	Etat 20 000 € Conseil régional 4 800 € Conseil Général 5 200 € Ville de Niort 10 000 €
TOTAL 40 000 € HT	TOTAL 40 000 € HT

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat au titre de l'ANRU, de la région et du CG79.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)